



CONTACT

Septembre 2018

**Ensemble et en action
aux côtés des agents**

Sommaire :

Edito

Rapport Cap2022 : haro sur le service public et sur les fonctionnaires

Elections professionnelles

Prochain café syndical le 13 septembre

Prochaines CAP

Dernière minute : le budget 2019

Edito

Vous avez été nombreux à profiter de cette période de congés payés, acquis des luttes de nos aînés, pour vous ressourcer en période estivale. La rentrée est bien là !

Alors que la situation sociale de notre pays n'aura jamais été aussi alarmante, tout va bien pour les actionnaires, déjà bénéficiaires de quelques 57 milliards d'euros de dividendes en 2017 et qui s'engraissent de 46 milliards d'euros pour les seuls premiers mois de 2018, élevant la France à la première place du classement européen des dividendes versés.

Et ces profits énormes sont inversement proportionnels aux investissements. Quelle meilleure -quoique sinistre- illustration de cette dégradation que l'exemple d'Atlantia (chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros, dont 1,2 milliard de bénéfices) société qui assure la gestion du viaduc effondré à Gènes. Elle opère en France : aéroport de Nice, réseau autoroutier SANEF, partie prenante dans l'Eurotunnel, détentrice de la partie italienne du tunnel sous le Mont Blanc ... Il faut absolument cesser de mener campagne contre les dépenses publiques et brader les biens publics (aéroports, barrages hydro-électriques, autoroutes ...) qui restent des richesses françaises uniques et essentielles à l'avenir du pays.

Depuis plusieurs mois, la CGT vous alerte sur les dangers de casse du service public. Ce n'est hélas pas un vain mot ! qu'il s'agisse du rapport cap 2022, du chantier gouvernemental de « refonte du contrat social avec les agents publics », ou des deux circulaires de juillet relatives à la déconcentration et à l'organisation territoriale, détaillant les « allègements » de missions qui n'épargneront pas non plus Bercy Ces attaques en règle sonnent bien le haro sur le service public et sur les fonctionnaires.

Vous pensez que d'autres voies sont possibles... nous aussi !! Vous pourrez l'exprimer en particulier lors des prochaines élections professionnelles ; Alors rejoignez-nous, n'hésitez plus et/ou venez, si vous le souhaitez, porter votre voix et celle de vos collègues au sein des instances.

RAPPORT CAP 2022 : HARO SUR LE SERVICE PUBLIC ET SUR LES FONCTIONNAIRES

La CGT vous met en garde depuis des mois sur les dangers du programme gouvernemental CAP 2022. **Nos craintes se confirment.** Le rapport a été rendu public grâce aux syndicats début juillet, le gouvernement repoussant quant à lui sa publication de mois en mois depuis avril. **C'est vrai finalement !!! Pourquoi communiquer sur un rapport** annoncé en grande cérémonie à l'automne 2017 et **présentant 22 propositions impactant**, dans l'absolu, **plus de 5 millions de salariés publics ainsi que toutes et tous les usagers des services publics français.**

Reprenons : 44 personnalités issues pour la plupart de think-tank des plus libéraux (l'IFRAP par exemple), du MEDEF, de cabinets privés de conseils, expertes dans l'art de dénigrer fonction publique et fonctionnaires, ont été chargées par le gouvernement d'élaborer des propositions pour « transformer » l'action publique. Rien d'étonnant donc à ce que leurs 22 recommandations suivent **une logique essentiellement comptable** et aient par là même pour objectif prioritaire **d'abandonner et privatiser des pans de missions de service public, pour supprimer 120 000 emplois et économiser 30 milliards d'euros !**

Dans les services, des circulaires établies dans le secret des cabinets sont d'ores et déjà adressées pour mettre en œuvre les réformes envisagées (sur une énième organisation territoriale des services publics notamment. Transparence qu'ils disaient !!!

Tout cela s'accorde malheureusement fort bien avec les éléments apportés par le gouvernement sur 4 chantiers dits de « refonte du contrat social avec les agents publics : [instances représentatives et dialogue social](#), [politique de rémunération](#), [recours au contrat](#), [transitions professionnelles - mobilités](#).

Voici une rapide analyse de quelques « propositions »

- **Le rapport s'attaque aux principes qui fondent la Fonction Publique**

En clair, il s'agit de rendre l'administration souple et plus agile et capable d'adopter une démarche « d'amélioration permanente ». Et cela pour encourager un modèle dans lequel la prise de risque est valorisée. Mettre en place « un service public augmenté », c'est à terme remettre en question tout ce qui existe actuellement pour ne retenir que l'efficacité par opposition à l'égalité de traitement jugée « inadaptée » face à la diversité des situations. En conséquence, une partie des moyens est conditionnée à la satisfaction des usagers. Mais en fait, cela revient à enlever des moyens là où il en faudrait davantage pour justement améliorer le service de l'intérêt général, notre raison d'être!

Les solutions retenues: faire reculer les normes et livrer les données pour déléguer, externaliser, privatiser les missions de service public. Citons le rapport : « le secteur privé a également son rôle à jouer dans l'exécution du service public ».

Que faire des agents récalcitrants ? : Les mettre au pas pour la mise en œuvre « d'une plus grande exigence d'évaluation qui doit porter sur les résultats », notamment en termes de mobilité contrainte.

- **Le rapport veut en finir avec les administrations d'État**

Les directions seront contraintes sous contrat de 5 ans aux restrictions budgétaires, sans possibilité d'adapter leurs crédits et leur gestion à court terme.

La gestion des ressources humaines passera d'un pilotage des effectifs à un pilotage par masse salariale et de fait l'évolution des salaires sera restreinte à une enveloppe globale pré-fixée pluriannuellement !

Il s'agit aussi de développer la part variable des rémunérations selon le mérite, l'arbitraire.

L'État abandonnerait des missions essentielles pour les transférer à des agences: recouvrement et contrôle fiscal, conseil aux entreprises, statistiques et études économiques, missions douanières et droits indirects,

régulation du trafic aérien, contrôle et répartition des produits et matières premières énergétiques, aménagement du territoire, etc...

- **Le rapport s'attaque aux statuts des agents, à leurs droits et garanties**

Le rapport préconise de différencier davantage les carrières et les rémunérations entre les trois versants de la Fonction Publique, d'augmenter le nombre de contrats d'apprentis en « pré-recrutement » et logiquement d'en finir avec la primauté d'accès par concours pour généraliser le contrat de droit privé. Non seulement il remet en cause le principe fondamental d'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des intérêts privés, mais il ose prétendre que les statuts de droits privés sont plus protecteurs que ceux de droit public. Alors pourquoi vouloir introduire des plans de départs volontaires en cas de restructurations ? C'est bien parce que, encore aujourd'hui et fort heureusement, ils ne peuvent mettre en place des plans de licenciements de fonctionnaires !

Les « managers » pourraient mettre en place des dérogations au statut des fonctionnaires pour la rémunération, le temps de travail. Ils pourraient décider « sans autre contrainte que celles du droit commun, des évolutions et des promotions des agents. Les CAP mobilités et promotions seraient « repositionnées » pour se charger uniquement de vérifier la bonne adaptabilité des agents !

Et pour être bien sûr que ces règles de « management » seront appliquées au sein de la Fonction Publique, « les talents venant du privé » seront privilégiés pour l'accès aux emplois de cadres dirigeants.

Le reste du rapport met à mal des pans entiers de l'économie en sabrant les dépenses publiques : les hôpitaux, le logement, le système éducatif... Ces préconisations sont à l'opposé de celles de la CGT.

Restez informés

WWW.centralesfinancescgt.fr



Cgt Centrale Finances



@CgtBercy

Les élections professionnelles vont être l'occasion d'exprimer votre attachement à l'avenir de la fonction publique et de nos missions de service public.

Elections professionnelles 2018 : C'est parti.

Mode d'emploi

Les élections 2018 se dérouleront par internet. Ainsi vous pourrez voter sur votre lieu de travail ou de chez vous depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, du **29 novembre au 6 décembre** (16h)

Le **29 octobre**, vous recevrez un mail avec un lien personnalisé vous permettant de créer votre compte électeur et d'accéder à votre espace personnel indiquant les scrutins pour lesquels vous pourrez voter

Le **12 novembre**, vous pourrez consulter les candidatures et les professions de foi des syndicats.

Du **29 novembre** à 7h00 au **6 décembre** à 16h00 : **VOTE !**

Période électorale

Les syndicats peuvent désormais communiquer via la **messagerie professionnelle** (auparavant, les organisations syndicales n'avaient la possibilité d'adresser des messages électroniques que sur les messageries professionnelles de leurs adhérents et des agents qui avaient donné leur accord pour en être destinataires).

Nous poursuivons notre recherche de candidat-e-s pour les différents scrutins : CAP ET CCP, CT : Rejoignez-nous, **engagez-vous à nos côtés pour apporter des réponses adaptées aux questions des agent.e.s !**

Nous avons réuni et formé les premiers candidats, elles contribuent bien sûr à l'élaboration des documents électoraux.

Sur la suggestion des candidat-e-s, nous avons mis en place sur notre site internet un forum :

LA PAROLE
EST À VOUS

Et bien sûr, nous poursuivons notre écoute dans notre permanence, dans les services et à l'occasion de nos cafés syndicaux.

Ensemble et en action aux côtés des agents

Notre prochain café syndical a lieu le 13 septembre de 12h30 à 14h30 au CASC sur le thème: Les agents des finances et les services publics à l'heure de Cap 2022

Quel avenir pour le statut de fonctionnaire ; rémunérations ; promotions ; conditions de travail ; retraites ?
Quel devenir pour l'action sociale et les associations : AGRAF, EPAF, ALPAF, APAHF ?
Quel devenir pour les instances représentatives du personnel : CAP, CT et CHSCT ?



**VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LA !
ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, NOUS SERONS PLUS FORTS**

Je souhaite être contacté par la CGT adhérer à la CGT

Nom : Prénom :

Direction/Service :

Tél : Mèl@ :

Adresser à :

CGT de l'administration centrale et des services des ministères économiques et financiers et du Premier ministre

120 rue de Bercy - Télédéc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12 - ☎ : 01.53.18.72.94 syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

LES PROCHAINES CAP

Corps et grades	dates
Chef de service intérieur : Promotions	21 septembre
Adjointes techniques : Evaluations	21 septembre
Assistant de Service Social : Evaluations	24 septembre
Dessinateur projeteur : Evaluations	25 septembre
Correcteur principal de l'IN : Evaluations	25 septembre
Adjointes administratifs : Evaluations	25 septembre
Attachés : Evaluations	27 septembre
Ingénieur adjoint : Evaluations	27 septembre
Ingénieurs, mécaniciens, électriciens Evaluations	28 septembre



N'hésitez pas à nous contacter !

Dernière minute : l'annonce des grandes lignes du budget 2019

Par voie de presse, le premier ministre, a annoncé un ensemble de mesures violentes contre les plus modestes, les familles, les retraités, les agents de la fonction publique et au final contre l'ensemble du monde du travail :

- **des aides au logement et des allocations familiales dévalorisées en 2019** (+0,3%, alors que l'inflation a été de 2,3% sur un an en juillet !)
- **les retraités**, déjà impactés par la hausse de la CSG décidée en 2017, **verront leur pouvoir d'achat diminuer.**
- **suppression des cotisations salariales sur les heures supplémentaires effectuées dès le 1^{er} septembre 2019.** Cette mesure concerne tous les salariés, dans le privé comme dans le public.
- **suppression progressive de 15 000 postes de fonctionnaires.** 50 000 postes seront supprimés dans la fonction publique d'État à l'horizon 2022. "En 2019 environ 4 500 suppressions de poste." En 2020, le chiffre sera supérieur à 10 000. **Sont concernés le ministère des Finances, l'audiovisuel public et les agences de l'État** (des recrutements sont confirmés dans les secteurs considérés comme prioritaires : police, renseignement et justice).

Contrairement aux prévisions vendues, la croissance ne sera pas au rendez-vous ! Les orientations assumées de ce gouvernement vont aggraver la situation du pays.

Les richesses créées par le travail servent essentiellement à alimenter les principales places boursières mondiales qui affichent des performances record ainsi que les dividendes versés dans le monde qui atteignent des sommets.

S'agissant des heures supplémentaires «désocialisées», un économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), indique que la mesure déjà mise en place par N. Sarkozy fut à l'origine de pertes d'emplois «comprises entre 52 000 et 95 000 postes en 2011» sans que sur la même période le pouvoir d'achat des ménages s'en ressente. Bref, cette mesure est un « tue l'emploi » !

Jour après jour, les masques tombent, ce président ne fait plus illusion... Pourtant, des solutions existent pour redresser l'économie, redistribuer les richesses et améliorer les conditions de vie et de travail pour toutes et tous.

La CGT est porteuse de propositions qui appellent à de nouvelles luttes ! Rejoignez-nous !